

## MUSÉE DES BEAUX-ARTS ? PAS AU BORD DU LAC !



Philippe Ducommun

Député

**Le 30 novembre prochain, la question de l'emplacement du Musée des Beaux-Arts sera tranchée par le peuple vaudois.**

Le comité référendaire, composé de plusieurs personnalités politiques de tous bords et d'associations diverses vous appelle à refuser cette votation et de préconiser ainsi le maintien de cette institution culturelle au cœur de la ville.

Plusieurs éléments majeurs justifient cette opposition :

- Un musée hors de prix
- Un musée hors-la-loi
- Un musée hors contexte
- Un musée hors normes de pollution
- Un musée hors service public
- Un musée hors sol

Ce projet budgété à 68 millions ne tient pas compte d'une augmentation possible des coûts de la construction du musée. Là-dessus s'ajouteront encore des dizaines de millions pour la réhabilitation du Palais de Rumine. Au final, les Vaudois paieront deux fois.

Et que penser de la violation de 8 dispositions du droit fédéral, du droit cantonal et des règlements communaux. La principale étant la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) qui fixe comme principe de tenir libres les bords des lacs et des cours d'eau. La seule dérogation possible pour l'im-

plantation d'un bâtiment à un tel endroit, serait qu'il ait un intérêt public prépondérant à cet emplacement, ce qui n'est de loin pas le cas du Musée des Beaux-Arts, sans aucune relation avec le lac.

Isolé entre un chantier naval et une piscine et sorti du centre-ville, c'est aller à l'encontre du développement économique et social. Le musée des Vaudois doit être au cœur du chef-lieu et non complètement excentré par rapport à la vie culturelle lausannoise. Nous ne voulons pas d'un bord du lac bétonné et encombré.

De plus, l'emplacement choisi, loin des transports publics, dans une zone où les normes de pollution sont déjà dépassées, démontre une politique contraire au développement durable. La solution existe au centre ville à côté d'une des principales gares du M2, notamment.

Quant au partenariat public-privé, c'est la porte ouverte aux confusions en mélangeant les missions du Musée cantonal et l'intérêt privé des collectionneurs. Et finalement, construire ce bunker à Belrive, c'est priver le Luna Park, les cirques et les diverses manifestations des conditions nécessaires à leurs activités. C'est également condamner tout développement futur de la CGN.

Le comble de l'incohérence reste de construire ce musée sur les rives du lac et de penser qu'un aquarium sera réalisé à Vennes !

Et que penser de toutes ces affirmations :

- Le lieu n'a pas été choisi par élection mais par élimination
- Ouchy et le bord du lac sont mornes et peu attractifs en hiver
- Occuper un site dont la vue panoramique est le principal atout avec une

construction devant prévoir un minimum d'ouvertures sur l'extérieur est paradoxal

• Ce bâtiment pourra avoir une hauteur de plus de 31 m soit l'équivalent de l'Hôtel Mövenpick, à Ouchy, la tour Edipresse ou le bâtiment des Postes à l'avenue d'Ouchy.

Pour toutes ces différentes raisons et bien d'autres encore...